



**RENDEZ-VOUS CITOYEN SUR LES OPPORTUNITÉS,
ENJEUX ET DÉFIS DE L'ÉDUCATION
POSTSECONDAIRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

RAPPORT FINAL

Un exercice d'engagement organisé en partenariat :

*Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Ministère du Patrimoine canadien*

12 septembre 2009

Le comité organisateur du Rendez-vous citoyen était composé des membres suivants :

Jean-Marie Nadeau (président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick)

Bruno Godin (directeur de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick)

Pascal Robichaud (directeur, Affaires postsecondaires, Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail)

René Cormier (animateur principal du dialogue)

Pier Bouchard, Christine Paulin et Sylvain Vézina (équipe de recherche du Rendez-vous citoyen, Département d'administration publique de l'Université de Moncton)

Les membres du comité organisateur tiennent à remercier Marie-Pierre Simard (présidente de la SAANB) et Ghislaine Foulem (directrice de la SAANB) pour leur contribution au sein du comité dans la phase initiale d'organisation du Rendez-vous citoyen.

Table des matières

Introduction, p.1

1. Les fonctions et les répercussions des institutions de l'éducation Postsecondaire, p.3

1.1 Les fonctions sociétales de l'enseignement postsecondaire, p.3

1.2 L'évolution du marché de travail, le développement des régions et l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick, p.5

2. Le dialogue entre les participants du Rendez-vous citoyen, p.8

2.1 Les sujets de préoccupations, p.8

2.1.1 Financement, endettement et accessibilité, p.10

2.1.2 Enjeux linguistiques et survie des institutions, p.10

2.1.3 Mandat et stratégie de développement de l'éducation postsecondaire pour les francophones du Nouveau-Brunswick, p.11

3. Les défis de l'éducation postsecondaire, p.11

3.1 Défi démographique, p. 13

3.2 Défi du financement, p.13

3.3 Défi de l'accessibilité, p.13

3.4 Défi du recrutement et de la rétention des jeunes, p.14

3.5 Défi de la qualité de l'éducation postsecondaire, p.14

4. Table ronde de jeunes étudiantes et étudiants, p.15

5. Vers une vision de l'éducation postsecondaire, p.17

6. Vers des pistes de solution, p. 19

6.1 Table ronde « L'état de l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick », p.19

6.2 Table ronde « Passer à l'action : le point de vue de chercheurs et d'intervenants clés », p.26

7. Vers une stratégie de développement de l'éducation postsecondaire, p. 32

7.1 Réduction de l'endettement et financement adéquat, p.34

7.2. Accessibilité accrue, stratégie de recrutement et culture de réussite, p.35

7.2.1 Valorisation de l'éducation postsecondaire par ou pour les Acadiens et francophones, p.35

7.2.2 Faciliter l'intégration des étudiantes et étudiants à l'éducation postsecondaire, p.36

7.2.3 S'assurer d'un meilleur arrimage entre le système public d'éducation et le système d'éducation postsecondaire, p.37

7.3. Renforcer la vitalité des institutions et favoriser l'épanouissement des Acadiens et francophones, p.37

7.4. Adaptation de l'éducation postsecondaire à son environnement, p.38

7.4.1. Reconfiguration et création de programmes en fonction des nouvelles réalités sociales, culturelles et du milieu de travail, p.39

7.4.2. Prise en compte des différentes valeurs générationnelles dans les formations, p.39

Conclusion, p.43

INTRODUCTION

Le Rendez-vous citoyen sur l'éducation postsecondaire est le premier exercice d'engagement des citoyens mené dans le cadre de la nouvelle structure de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Plus précisément, cette initiative visait à contribuer aux échanges et débats sur les réformes en cours et la politique gouvernementale en matière d'éducation postsecondaire.

La première rencontre a eu lieu à Beresford les 16 et 17 janvier 2009 et a rassemblé près de 90 participants issus des diverses régions du Nouveau-Brunswick (étudiants, citoyens, élus, gestionnaires, représentants des institutions et d'organismes communautaires, chercheurs, etc.). L'objectif de la session était de définir une vision de l'éducation postsecondaire qui permettrait de favoriser la vitalité et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone au Nouveau-Brunswick.

La deuxième rencontre qui s'est tenue à Dieppe, les 27 et 28 février 2009, a rassemblé 90 participants dont la très grande majorité était présente lors de la première session à Beresford. Cette session visait à identifier des pistes de solution et des priorités d'action susceptibles de relever les défis de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

La troisième rencontre qui a eu lieu à Edmundston, le 4 avril 2009 a rassemblé environ 75 participants. L'objectif de cette rencontre d'une demi-journée était de valider les résultats de la deuxième session du Rendez-vous citoyen et d'élaborer une stratégie pour assurer le suivi de cette initiative.

Rappelons qu'au cours de cet exercice dialogique, les participants ont adopté les huit orientations stratégiques suivantes :

- Réduire l'endettement des apprenants
- Valoriser l'éducation postsecondaire par et pour les Acadiens et francophones
- Faciliter l'accès à l'éducation postsecondaire
- S'assurer d'un meilleur arrimage entre le système d'éducation public et celui du postsecondaire
- Promouvoir l'alphabétisation
- Promouvoir, renforcer et assurer l'autonomie des institutions francophones

- Reconfigurer et créer des programmes en fonction des nouvelles réalités sociales, économiques et du milieu de travail
- Prendre en compte les valeurs générationnelles dans les différents domaines de formation.

Les membres du comité organisateur du Rendez-vous citoyen tiennent à remercier les participants, les animateurs et les rapporteurs pour leur engagement tout au long du processus dialogique.

1. LES FONCTIONS ET LES RÉPERCUSSIONS DES INSTITUTIONS DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Nous présenterons ici les principaux éléments de réflexion présentés aux participants par les deux conférenciers invités lors de la première session du Rendez-vous citoyen.

1.1 Les fonctions sociétales de l'enseignement postsecondaire

Conférencier invité: Joseph Yvon Thériault, Titulaire de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté, démocratie, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal.

Comme l'objectif de ce Rendez-vous citoyen est de réfléchir à la forme d'institutions postsecondaires dont nous avons besoin, cela présuppose qu'il faut d'abord tenter de répondre à la question suivante: « À quoi sert l'enseignement supérieur, à quelles fonctions cette institution devrait-elle répondre? ». C'est donc à cette dernière question que le conférencier a tenté de répondre lors de sa présentation en discutant notamment des fonctions manifestes et des fonctions latentes de l'enseignement postsecondaire.

Les fonctions manifestes

Les fonctions manifestes sont celles qui sont explicites, connues, évidentes, celles qui sont habituellement définies par les grandes traditions, celles qui sont inscrites dans les énoncés de mission des organisations et dans les documents gouvernementaux. Plus précisément, il s'agit des trois fonctions suivantes :

- a) *Formation* : Les institutions postsecondaires ont comme première fonction manifeste de former, d'instruire et d'éduquer à un savoir avancé, tant général que spécialisé.
- b) *Recherche* : L'institution postsecondaire doit également fournir un milieu de recherche.
- c) *Développement communautaire* : Si les régions et les villes désirent se doter d'institutions postsecondaires sur leur territoire, c'est, entre autres, pour assurer une fonction de développement. En effet, ces institutions amènent des ressources matérielles, des ressources humaines et des compétences dans les milieux où elles sont établies.

Les fonctions latentes

Mais il existe également des fonctions non-explicites ou non-manifestes qui jouent un rôle très important. Plus précisément, il s'agit des trois fonctions suivantes :

- a) *La fonction citoyenne et civilisationnelle* : Dans une société du savoir, la dimension citoyenne et civilisationnelle représente un capital très important. Le passage d'un individu dans une institution postsecondaire lui procurera les moyens de vivre une vie au travail comme dans la société plus riche intellectuellement et non pas seulement dans le sens précis d'un métier ou d'une profession.
- b) *La fonction identitaire* : Tout le champ de la représentation identitaire qui relève entre autres de la culture est largement redevable à l'existence d'institutions postsecondaires. Les institutions postsecondaires francophones de la province ne servent donc pas exclusivement à répondre aux besoins en formation, en recherche et en développement communautaire, mais représentent également un outil de construction de l'identité acadienne.
- c) *La fonction de socialisation* : Les gens qui ont fréquenté les mêmes institutions postsecondaires participent à une certaine forme de confrérie tout au long de leur vie. Ainsi, le cadre physique (la brique) aurait pour fonction de créer un réseau c'est-à-dire une élite qui s'identifie à une même communauté (universitaire ou encore collégiale).

Les défis contemporains de l'éducation postsecondaire

Le conférencier a conclu sa présentation en mettant en rapport les grandes fonctions manifestes et latentes de l'éducation postsecondaire avec les défis contemporains auxquels se trouve confronté le système d'éducation postsecondaire actuel. Voici quelques exemples de défis à relever en ce domaine :

-Le déclin démographique qui incite les institutions à s'ouvrir vers l'extérieur, et ce, parfois même au détriment de l'intérêt régional. Cela amène à se poser la question suivante : faut-il s'ouvrir sur le monde ou plutôt se régionaliser?

- Quelle proportion des fonds publics sommes-nous prêts à investir ?

- Quelle proportion du coût, les étudiants – les utilisateurs de ces services – doivent-ils eux-mêmes payer ?

-Comment répondre aux besoins d'une clientèle

« Le développement d'institutions postsecondaires solides devient essentiel à la survie de la société acadienne. »

J.-Y. Thériault

« francophone » qui est encore en situation de rattrapage scolaire tout en s'ouvrant à de nouvelles formations qui correspondent à l'économie du savoir ?

-Comment accentuer la formation continue tout en accordant de l'importance à la première formation ? Car, il faut voir que, comme le mentionne des spécialistes en ce domaine, l'employé pourrait être appelé à changer d'emploi cinq fois au cours de sa vie.

-Quel niveau de régionalisation (ex. campus en région) serait souhaitable compte tenu du fait que la concentration, une certaine densité démographique, est nécessaire à la formation et à la recherche?

-Quels liens, quelles frontières devrait-on établir entre collèges et universités ? Ainsi, comment faciliter les passages de l'un à l'autre?

1.2 L'évolution du marché de travail, le développement des régions et l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick

Conférencier invité : Pierre-Marcel Desjardins, Professeur, Département d'économie, Université de Moncton

L'objectif de la présentation était de dresser un portrait, par l'entremise de diverses statistiques, démontrant l'importance et les répercussions de l'éducation postsecondaire sur la langue, le revenu et le marché du travail au cours des 20-25 dernières années.

La langue

Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage de Francophones (langue maternelle employée) de 15 ans et plus n'ayant aucun certificat ou diplôme est plus élevé que la moyenne provinciale. Cette disparité peut s'expliquer en partie par le fait que la plupart des francophones habitent les régions rurales et que, souvent, les institutions de formation postsecondaire sont moins présentes dans ces régions.

Le revenu

Les statistiques démontrent la présence d'une croissance réelle des gains moyens des travailleurs à temps plein toute l'année avec diplôme ou certificat universitaires pour la province du Nouveau-Brunswick en comparaison avec la population totale du même territoire (Statistique Canada 2000-2005). En somme, on constate que c'est payant pour l'individu, mais aussi pour les régions en situation minoritaire francophone, d'acquérir une formation postsecondaire.

Le marché du travail

Globalement, on observe dans les divers secteurs d'activité, une augmentation de la demande de main-d'œuvre détentrice d'une formation postsecondaire.

« L'amélioration de la qualité de vie des citoyens passe inévitablement par l'amélioration de la formation. Toutefois, le défi à ce niveau est de taille en Acadie. »

P.-M. Desjardins

Les nouvelles tendances de l'enseignement postsecondaire :

- a) *Qualité de vie* : Pour parvenir à améliorer son niveau de vie basé sur une amélioration du revenu ou une réduction de l'effort de travail sans nécessairement une réduction du revenu, deux composantes sont essentielles. D'une part, le prix de la production doit augmenter, c'est-à-dire que la valeur de ce qu'on vend doit augmenter. D'autre part, il doit y avoir une augmentation de la productivité, c'est-à-dire que l'effort au travail doit générer plus de produits.

Pour y arriver, Pierre-Marcel Desjardins suggère deux avenues. Premièrement, il propose d'investir dans une formation postsecondaire de qualité. Comme il l'a démontré, il faut que la valeur de l'effort augmente si on veut que le salaire augmente également. Si un individu poursuit une formation postsecondaire, il sera mieux formé, plus instruit, ce qui devrait se traduire par une meilleure production pour le même effort et, conséquemment, la valeur de son produit augmentera. Deuxièmement, il faut miser sur l'innovation. Par exemple, en trouvant des moyens de produire différemment les choses, il en résultera un produit d'une plus grande valeur et on sera alors en mesure d'accroître sensiblement le niveau de production. L'individu qui innove aura également la possibilité d'obtenir un

revenu supérieur puisqu'il produit davantage. Fait intéressant à noter, le concept d'innovation découle de la recherche et du développement, lesquels sont intimement liés à la formation postsecondaire.

À la lumière de ces propos, Pierre-Marcel Desjardins affirme que l'amélioration du niveau de formation de notre population se traduira nécessairement par des retombées positives sur le plan de la qualité de vie des citoyens.

- b) *Défi démographique* : Le conférencier ne croit pas qu'il est possible de renverser du jour au lendemain la tendance démographique à la baisse que l'on constate actuellement dans les régions. Par ailleurs, il serait souhaitable que l'autorité publique de la province s'attarde à cette question en misant sur l'élaboration d'une politique familiale pour relever cet important défi démographique. Deux autres pistes de solution ont également été discutées : 1) trouver des moyens de compenser la population qui va se retirer au cours des prochaines années, par exemple, en rapatriant les gens qui ont quitté la province 2) améliorer la productivité des entreprises régionales pour augmenter le niveau de production général. Comment y arriver? Le conférencier rappelle ici l'importance d'opter pour une formation postsecondaire de qualité et de miser sur l'innovation.
- c) *Marché du travail* : La pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail représente un défi de taille pour les employeurs. Ces derniers doivent trouver des moyens efficaces pour embaucher suffisamment d'employés afin de combler les nombreux postes vacants. Cela confirme l'importance d'offrir une formation postsecondaire appropriée dans la mesure où les employeurs sont, de plus en plus, à la recherche d'individus détenteurs de telles formations afin d'accroître leur niveau de production.

2. LE DIALOGUE ENTRE LES PARTICIPANTS DU RENDEZ-VOUS CITOYEN

Les participants ont ensuite discuté de leurs préoccupations clés ainsi que des enjeux et défis de l'éducation postsecondaire pour les Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick. Ils ont insisté sur l'importance et l'urgence d'agir en ce domaine. En effet, les institutions acadiennes seraient en danger dans un environnement de plus en plus incertain et turbulent :

internationalisation de l'éducation postsecondaire, compétition accrue entre les établissements des divers pays et provinces canadiennes, phénomène du vieillissement de la population, etc..

2.1 Les sujets de préoccupations

À l'issue des discussions, les préoccupations des participants ont été regroupées en trois principales catégories : 1) Financement, endettement et accessibilité 2) Enjeux linguistiques et survie des institutions 3) Mandat et stratégie de développement de l'éducation postsecondaire.

Tableau 1				
LES PRÉOCCUPATIONS CLÉS DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AU RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE				
<i>Sujets de préoccupation</i>	<i>Groupe 1</i>	<i>Groupe 2</i>	<i>Groupe 3</i>	<i>Groupe 4</i>
<i>Financement, endettement et accessibilité</i>	Problème de financement des institutions et des études (endettement)	Endettement étudiant et accès à l'éducation postsecondaire	Financement et endettement	Accessibilité : Défi lié à l'alphabétisation et question de l'endettement
<i>Enjeux linguistiques et survie des institutions</i>	Inquiétude quant à la survie des institutions francophones (Déclin démographique, internationalisation et compétition accrue)	Dualité et respect des droits linguistiques (Inquiétude par rapport à l'orientation du gouvernement en faveur du bilinguisme) Déclin démographique	Mécontentement face à l'inaction du gouvernement (Redondance des consultations et manque de leadership par rapport aux enjeux linguistiques)	Enjeux linguistiques : Danger d'assimilation, accent mis sur le bilinguisme, dualité et droits linguistiques
<i>Mandat et stratégie de développement de l'éducation postsecondaire pour les francophones du Nouveau-Brunswick</i>	La vocation de la formation postsecondaire devrait être précisée, par ex. le mandat devrait-il être axé sur les besoins du marché, la culture ou encore l'ouverture sur le monde?	Importance de mettre l'emphase sur la qualité de l'éducation postsecondaire	Difficultés d'accès accrues en milieu rural, importance de recourir à divers moyens pour faciliter la transition du collège vers l'université (crédits communs pour un cours, reconnaissance des acquis). Manque de valorisation de l'ÉP	Le mandat de l'éducation postsecondaire devrait être précisé : formation axée sur les compétences citoyennes, discussion sur les valeurs et importance de favoriser un continuum de l'apprentissage Nécessité d'améliorer la qualité et la compétitivité des institutions et des programmes francophones

2.1.1 Financement, endettement et accessibilité :

Avec la diminution du nombre d'inscriptions dans les institutions postsecondaires, plusieurs se disent préoccupés par la question du financement. À ce titre, les participants ont discuté du phénomène d'endettement des étudiantes et étudiants et de la difficulté d'accès à des sources de financement adéquates pour les études (prêts étudiants, bourses, etc.). Cela aurait un impact direct sur la capacité à poursuivre ou non des études postsecondaires.

On a également évoqué l'importance de tenir compte des difficultés particulières rencontrées par certains groupes tels les Autochtones, les étudiants en provenance d'un milieu rural, les enfants de parents peu éduqués et les parents qui désirent entreprendre des études postsecondaires. L'éducation postsecondaire devrait être plus flexible et accessible aux individus défavorisés financièrement ainsi qu'à ceux qui vivent en milieu rural ou encore ceux qui ont un faible niveau d'alphabétisme. Enfin, la transition entre le secteur collégial et universitaire représente également un sujet de préoccupation pour les participants.

2.1.2 Enjeux linguistiques et survie des institutions :

On a évoqué une certaine inquiétude quant à l'orientation du gouvernement actuel en faveur du bilinguisme. Cette crainte de « bilinguisation » du système d'éducation postsecondaire serait liée à l'intention annoncée dans le plan d'action du gouvernement, de créer des comités où siègeront des acteurs anglophones et francophones. Plus précisément, les participants veulent s'assurer d'avoir un système d'éducation postsecondaire qui respecte la dualité et les droits linguistiques des Acadiens et francophones. On déplore un manque de leadership du gouvernement par rapport aux enjeux linguistiques.

Une fois de plus, la survie des institutions francophones a été évoquée. Les effets du déclin démographique se font déjà sentir sur le taux de recrutement et de rétention des étudiants. On remarque une diminution de la population la plus sujette à poursuivre des études au niveau postsecondaire (20-26 ans) et un exode des gens qui migrent vers d'autres régions, d'autres provinces, ou encore vers d'autres pays. Les participants ont également mentionné que pour pouvoir augmenter ce taux de recrutement dans un contexte d'internationalisation et de

compétition accrue, il faudrait que le système d'éducation postsecondaire soit axé sur la qualité et permette de recruter et maintenir une main-d'œuvre compétente.

2.1.3 Mandat et stratégie de développement de l'éducation postsecondaire pour les francophones du Nouveau-Brunswick

Pour plusieurs participants, il y aura lieu de préciser davantage la vocation de la formation postsecondaire. Il est important de s'interroger à savoir si le mandat des institutions postsecondaires devrait être axé sur les besoins du marché local, la culture acadienne ou encore, plus globalement, sur le monde. Aussi, certains participants ont mentionné que ces différentes orientations n'étaient pas nécessairement incompatibles. Il est également ressorti que la formation devrait être axée sur les compétences citoyennes et prendre en considération les valeurs que l'on souhaitait transmettre. Les participants ont soulevé l'importance de favoriser un continuum de l'apprentissage tout au long de la vie. De plus, le système d'éducation postsecondaire devrait être centré sur les besoins de l'apprenant afin de lui permettre d'être mieux outillé pour faire face aux défis qui se présentent tout au long de ses études et de l'impliquer dans le processus décisionnel.

Aussi, toute stratégie de développement de l'éducation postsecondaire pour les francophones de la province devrait prévoir le recours à des moyens concrets pour améliorer la qualité et la compétitivité des institutions et des programmes d'éducation postsecondaire francophones. De telles mesures permettraient d'attirer un plus grand nombre d'étudiants tout en prenant en compte les nouvelles tendances nationales et internationales.

3. LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Dans une perspective plus globale, les participants ont ensuite dégagé cinq défis auxquels se trouve confronté l'éducation postsecondaire et qui mériteraient d'être traités en priorité : le défi démographique, le financement des institutions et l'endettement étudiant, l'accessibilité, le défi du recrutement et de la rétention des jeunes ainsi que le défi de la qualité de l'éducation postsecondaire.

Tableau 2				
LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE POUR LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE DU NOUVEAU-BRUNSWICK				
Défis de l'ÉP	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Défi démographique	Nécessité d'adopter une stratégie pour s'adapter aux nouveaux défis ex. phénomène du vieillissement, augmentation du nombre de mariages exogames Importance d'attirer les étudiants internationaux	Importance du poids démographique des Acadiens et francophones, inclusion des étudiants internationaux et favoriser un continuum de l'apprentissage		Déclin démographique et dénatalité
Défi du financement	Un besoin d'améliorer les infrastructures et de réduire l'endettement	Réduire l'endettement et accroître le financement		Capacité des institutions francophones de se développer dans un contexte de compétition accrue
Défi de l'accessibilité	Régionalisation de l'éducation postsecondaire Difficultés d'accès en situation de pauvreté		Un problème d'arrimage des structures postsecondaires francophones (concertation et faciliter l'accès à l'ÉP)	L'accessibilité et prendre davantage en considération la diversité des besoins des apprenants
Défi du recrutement et de la rétention des jeunes	Défi de la rétention des jeunes en région		Un manque de valorisation de l'éducation postsecondaire Une faible implication des jeunes dans la prise de décision. Un manque d'écoute du gouvernement, une nécessité de mettre véritablement les jeunes au centre des préoccupations, l'importance de l'engagement et de la mobilisation des jeunes	Accorder davantage d'importance aux jeunes : meilleur outillage et valorisation de l'éducation postsecondaire
Défi de la qualité de l'ÉP		Qualité de l'éducation postsecondaire		

3.1 Défi démographique

Avec une population vieillissante, un taux de natalité peu élevé et l'augmentation du nombre de mariages exogames, on ne peut passer sous silence la situation démographique à laquelle se trouve confrontée notre société. En effet, selon les participants au rendez-vous, il est important de concevoir différentes stratégies qui permettront au système d'éducation postsecondaire de relever un tel défi. En effet, il y a certes urgence d'agir afin de combler des besoins criants de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Les participants ont évoqué la nécessité d'opter pour des mesures incitatives en valorisant davantage l'éducation postsecondaire, se préoccupant du recrutement d'étudiants internationaux et en favorisant leur inclusion à la communauté francophone et acadienne.

3.2 Défi du financement

Certains ont avancé que le Nouveau-Brunswick était désavantagé sur le plan du financement des études postsecondaires puisqu'une grande partie de sa population se retrouve en situation de pauvreté. Dans un tel contexte, il y aurait lieu de réfléchir aux moyens susceptibles de rendre les études postsecondaires abordables et accessibles à tous et d'améliorer le soutien financier aux institutions postsecondaires de la province tout en assurant la qualité des programmes d'études. Certains ont évoqué la possibilité d'éliminer les frais d'accès aux études postsecondaires, alors que d'autres préconisaient plutôt de maintenir de tels frais tout en rendant plus accessible et généreux le soutien financier offert aux étudiants (bourses d'études, prêts étudiants, programme de prestation de l'assurance-emploi pour les étudiants universitaires, etc.).

3.3 Défi de l'accessibilité

Le désir de poursuivre des études postsecondaires est une chose, avoir « accès » à de telles études en est une autre. Le défi de l'accessibilité prend diverses formes. D'une part, les participants ont soulevé le fait que les étudiants vivant en milieu rural semblaient désavantagés parce que souvent, ils doivent déménager pour accéder aux programmes d'études offerts, et ce, tant au niveau collégial qu'universitaire. D'autre part, la situation financière de plusieurs familles du Nouveau-Brunswick constitue un obstacle majeur pour la poursuite des études. Plusieurs estiment que les mesures financières existantes ne sont pas adaptées aux besoins

particuliers des gens ou encore, que les gens ne sont pas suffisamment informés de leur existence. Les participants ont également fait mention d'un problème d'arrimage des structures postsecondaires francophones qui fonctionnent en silos. On devrait prendre davantage en considération la diversité des besoins des apprenants comme ceux des personnes ayant complété un programme d'étude collégial et qui souhaiteraient poursuivre au niveau universitaire. À ce titre, il y aurait lieu également de mettre en place un meilleur processus de concertation. Il faudrait également améliorer les programmes de reconnaissance des acquis.

3.4 Défi du recrutement et de la rétention des jeunes

Au-delà de la question du recrutement, il est important d'examiner la question de la rétention des personnes inscrites dans les programmes. De plus, cette question semble davantage un sujet de préoccupation dans les régions rurales. Là aussi, il a été mentionné qu'il serait nécessaire d'accorder une plus grande importance aux jeunes en les impliquant davantage dans le processus décisionnel. Comme ils sont appelés à devenir les leaders de demain, il est essentiel de les engager et de les mobiliser autour des questions qui les concernent. Les participants considèrent également qu'il faut trouver des moyens pour développer une culture de l'apprentissage et de l'excellence qui viserait également les parents et les enfants du niveau primaire. Plusieurs participants se disent inquiets de l'absence d'une telle culture à l'heure actuelle.

3.5 Défi de la qualité de l'éducation postsecondaire

Dans un contexte de compétition accrue, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études dans une institution de leur choix et ce, qu'elle soit située dans une autre province ou encore dans un autre pays. D'où l'importance pour les institutions francophones de miser sur la qualité de l'éducation postsecondaire afin d'augmenter le taux d'inscription. Les stratégies de recrutement doivent mettre en valeur la qualité des programmes d'études, mais également de la recherche et des ressources humaines. Pour y arriver, les acteurs concernés doivent s'entendre sur une vision commune de l'amélioration du système qui inclurait les mesures suivantes : prioriser l'embauche permanente de professeurs qualifiés et compétents, investir dans les technologies afin d'offrir, entre autres, des cours à distance, miser sur la recherche, assurer une meilleure collaboration entre les acteurs, etc.

4. TABLE RONDE DE JEUNES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Dans le cadre d'une table ronde, des jeunes des collèges et universités francophones du Nouveau-Brunswick ont présenté leurs perspectives par rapport aux opportunités, enjeux et défis de l'éducation postsecondaire.

Cette table ronde était constituée de 5 étudiants représentant les milieux collégial et universitaire à travers la province. Ces jeunes étaient invités à apporter des éléments de réponse aux trois questions suivantes : 1) Si vous étiez le ou la ministre de l'Éducation postsecondaire, quel problème régleriez-vous en premier? 2) Quelle orientation devrait-on privilégier afin de relever les défis de l'éducation postsecondaire au cours des 10 à 15 prochaines années à venir et de manière à favoriser la vitalité et l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick? 3) En considérant les échanges entre les participants au Rendez-vous citoyen, qu'est-ce qui mériterait de retenir davantage l'attention?

En réponse à la première question, les participantes et participants de la table ronde ont évoqué une liste de problèmes qui se posent en matière d'éducation postsecondaire et pour lesquels, il serait important d'obtenir un engagement du gouvernement afin de progresser en ce domaine. Plus précisément, il s'agit des problèmes suivants : l'endettement étudiant (problème de l'accès aux études postsecondaires), un manque de sensibilisation et de préparation des jeunes pour la poursuite de leurs études au niveau postsecondaire (ces derniers ne détenant pas toujours les outils nécessaires pour faire le passage de l'école secondaire à l'institution postsecondaire); un manque d'encadrement et d'orientation pour leur permettre d'effectuer leur choix de carrière professionnelle, et enfin, le gouvernement ne les consulte pas suffisamment et ne tient pas suffisamment compte de leurs opinions alors qu'en réalité, ces jeunes jouent un rôle essentiel au sein du système d'éducation postsecondaire.

Les participants ont également identifié plusieurs orientations à privilégier afin de relever les défis de l'éducation postsecondaire au cours des 10 à 15 prochaines années. Ainsi, l'une des principales priorités devrait être de trouver des moyens concrets afin de régler les problèmes démographiques. Dans un contexte de compétition accrue, si on veut attirer et maintenir des étudiants dans les institutions postsecondaires francophones du Nouveau-Brunswick et faire en sorte que ces derniers conviennent de s'établir dans cette province, il y a lieu de revoir les façons

de faire et de développer une formule qui encourage l'épanouissement et l'apprentissage. Il faudrait aussi recourir à une campagne de recrutement et entretenir des relations continues avec les différents niveaux (national et international) pour mieux faire connaître nos institutions postsecondaires francophones. De plus, tout indique qu'il faudra déployer des efforts au niveau de la rétention des étudiantes et étudiants qui auront fait le choix de suivre une formation postsecondaire dans l'une des institutions francophones de la province.

Enfin, les jeunes ont soulevé de nouveaux éléments qui mériteraient une attention particulière. Ainsi, l'une des solutions pour améliorer le système d'éducation postsecondaire et relever les défis qui y sont associés, serait de s'attarder davantage à renforcer et maintenir une structure d'accueil efficace pour les étudiantes et étudiants internationaux qui choisissent de poursuivre des études postsecondaires en français au Nouveau-Brunswick. De plus, certains ont soulevé que l'on a trop souvent tendance à oublier les groupes sous-représentés (Autochtones, moins nantis, etc.). Par ailleurs, il est essentiel de tisser des liens étroits à court et à long terme avec le gouvernement provincial. Comme l'a souligné l'un des participants, le gouvernement doit « *nous écouter* [les étudiantes et étudiants] *et non pas uniquement nous entendre* »! Ainsi, l'orientation du gouvernement doit consister à mettre véritablement les étudiantes et étudiants au centre des préoccupations. Il est important de prendre davantage en considération leurs perspectives, et ce, tout au long du processus décisionnel.

5. VERS UNE VISION DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

À l'issue d'un exercice de réflexion prospective, les participants ont formulé une vision fondée sur des orientations à privilégier pour façonner une éducation postsecondaire favorable à la vitalité et à l'épanouissement des Acadiens et francophones : un système d'éducation postsecondaire plus accessible et ouvert aux besoins des diverses catégories d'apprenants; une meilleure structure d'orientation et d'accueil des étudiantes et des étudiants; un renforcement du rôle des institutions francophones en ce qui a trait au développement identitaire; et, une formation postsecondaire de qualité permettant aux apprenants de s'ouvrir sur le monde.

Tableau 3
LA VISION

La vision de l'avenir de l'éducation postsecondaire de langue française est celle d'un système de qualité, universellement accessible, axé sur le développement de leaders et de personnes capables de contribuer à la vitalité et à l'épanouissement des communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick. Le système d'éducation postsecondaire met les apprenantes et les apprenants au centre de ses préoccupations et cherche à s'adapter de façon continue aux transformations de son environnement. La collaboration entre les institutions assure un continuum de l'apprentissage et permet la réalisation de projets communs pour un développement durable des communautés acadiennes et francophones au Nouveau-Brunswick.

Le tableau qui suit (tableau 4) permet de faire connaître les principales composantes de la vision de l'éducation postsecondaire élaborée et adoptée par les participants au rendez-vous.

Tableau 4

LES COMPOSANTES D'UNE VISION DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE FAVORABLE À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

- 1) Un système d'éducation postsecondaire financé adéquatement et abordable :
 - Importance de mieux financer les institutions de l'éducation postsecondaire
 - S'assurer que l'éducation postsecondaire soit plus abordable
 - Reconnaissance d'un lien étroit entre le financement et l'accessibilité.
- 2) Un système d'éducation postsecondaire accessible :
 - Importance de tenir compte des difficultés d'accès accrues pour les étudiantes et étudiants en provenance d'un milieu rural ou qui ont davantage besoin d'un soutien financier (question de l'équité).
 - Ouvrir les portes de l'éducation postsecondaire aux différentes catégories d'apprenants (adultes, parents, femmes monoparentales, personnes âgées, etc.) en offrant des services mieux adaptés à leurs besoins.
- 3) Un réseau d'acteurs francophones qui met les apprenantes et les apprenants au centre de ses préoccupations :
 - Une meilleure structure d'accueil et d'orientation pour les étudiantes et étudiants.
 - Mieux outiller les étudiantes et étudiants pour faciliter l'accès aux études postsecondaires. Le résultat visé par le système d'éducation public devrait être de mieux préparer les étudiants à relever les défis rencontrés au cours de leurs études postsecondaires.
 - Favoriser un continuum au niveau de la formation : apprentissage tout au long de la vie, concertation des institutions francophones, etc.
 - Concevoir des stratégies de réussite : améliorer la qualité de l'orientation et de l'appui aux étudiants tout au long de leurs études.
- 4) Un système d'éducation postsecondaire qui s'adapte de façon continue aux nouvelles réalités politiques, sociales, culturelles et du milieu du travail :
 - Il est important que le système puisse mieux satisfaire les besoins des collectivités locales tout en offrant aux étudiantes et étudiants une formation qui favorise une ouverture sur le monde. En plus de l'acquisition des connaissances et l'évolution des savoirs, la formation offre le développement de compétences visant un plus grand engagement civique et social.
- 5) Une éducation postsecondaire qui favorise la construction et le développement identitaire :
 - La formation devrait offrir diverses occasions d'étudier les problématiques en contexte minoritaire et de réfléchir sur les enjeux linguistiques et culturels au Nouveau-Brunswick.
 - L'éducation postsecondaire s'inscrit dans un projet de société qui vise le développement et l'épanouissement des Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick. Il convient de mieux préparer les futurs leaders qui auront à relever des défis dans un contexte de compétition accrue sur le plan national et mondial.

6. VERS DES PISTES DE SOLUTION :

Divers acteurs du milieu de l'enseignement postsecondaire ont participé à une table ronde afin de répondre aux préoccupations des participants, de mieux faire connaître l'état de la situation en ce domaine et de proposer des pistes de solution novatrices et réalistes.

6.1 TABLE RONDE « *L'état de l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick* »

SECTEUR COLLÉGIAL :

Yves Chouinard, Directeur général du CCNB

Le directeur général du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a présenté un état des lieux du secteur collégial en mettant l'accent sur le plan stratégique du CCNB et en énumérant les diverses mesures mises de l'avant pour répondre aux grands axes de ce plan stratégique. Adopté en 2006, le plan stratégique du CCNB est composé de cinq grands axes stratégiques :

- 1) Accentuer la mise en place d'un milieu d'apprentissage inclusif qui permet à un plus grand nombre d'étudiants de développer leur plein potentiel;
- 2) Intensifier les liens avec son milieu et avec le monde;
- 3) Proposer une offre de formation souple diversifiée et innovante;
- 4) Offrir un milieu de travail de qualité qui appuie le développement et l'épanouissement du personnel;
- 5) Assurer le positionnement et le développement d'un Collège intégré et performant.

Diverses mesures ont été mises en place afin d'atteindre les objectifs visés par le plan stratégique du CCNB :

- 1) Élaboration d'un plan d'accroissement des programmes et des services du CCNB (comportant notamment la mise sur pied d'un centre d'aide en langue première dans les campus, la mise sur pied de services d'aide à l'apprentissage aux étudiants à besoin spéciaux, le développement de divers programmes en formation continue pour les adultes au travail, etc.)

- 2) Développement de partenariats avec des universités et autres établissements (par exemple : entente de reconnaissance des acquis avec le secteur universitaire, entente de partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire à l'extérieur du Canada, maintien du comité conjoint entre le CCNB et l'Université de Moncton, entente en matière de recherche appliquée entre le CCNB et l'Université de Moncton, etc.)
- 3) Mise en place d'une assurance qualité des programmes et services du CCNB incluant l'accréditation nationale d'un grand nombre de programmes par des associations professionnelles, le maintien d'un programme de formation de base en enseignement aux adultes offert par l'Université de Moncton, la mise sur pied d'un service d'encadrement des enseignants dans chacun des campus, l'établissement d'un fonds de perfectionnement du personnel, etc.
- 4) Le renforcement de l'autonomie du CCNB. Cela implique d'engager des démarches afin de doter le CCNB d'un conseil d'administration francophone qui discutera de la destinée du secteur collégial francophone de la province. Il est aussi question de participer au comité des recteurs d'université et des présidents des collèges.

SECTEUR UNIVERSITAIRE :

Neil Boucher, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université de Moncton

Pour présenter l'état des lieux du secteur universitaire francophone de la province, Neil Boucher a discuté principalement des quatre thèmes distincts : les programmes, le recrutement, la recherche et le plan d'action du gouvernement.

a) Les programmes

Afin de relever les défis qui se présentent dans le secteur de l'éducation postsecondaire, l'Université de Moncton s'est engagée dans un processus de reconfiguration de ses programmes. L'objectif premier de cette réorganisation était de mieux répondre aux besoins de la société et du marché ainsi que de prendre en compte les aspirations des étudiantes et des étudiants. Il est essentiel de fournir aux étudiants tous les outils nécessaires afin qu'ils puissent affronter les nombreux défis de société en ce début de 21^e siècle.

b) Le recrutement

Afin d'augmenter le taux de recrutement, l'Université de Moncton a adopté un plan triennal de recrutement qui fait appel principalement aux deux stratégies suivantes :

- 1) Trouver des moyens pour recruter davantage dans les marchés « traditionnels » ou « habituels ».
- 2) Développer de nouveaux marchés de recrutement pour relever les défis démographiques (faible taux de natalité, exode des jeunes, etc.)

On vise alors deux principales clientèles. D'une part, on cherche à recruter davantage dans le secteur de l'immersion, c'est-à-dire dans les écoles d'immersion française. D'autre part, on vise à recruter des étudiants internationaux. L'Université de Moncton s'est d'ailleurs fixé comme objectif d'atteindre un total de 10 % de la population étudiante en terme d'étudiants internationaux d'ici 2010. Il est précisé que cet objectif a déjà été dépassé en 2009.

Aussi, afin d'assurer la rétention des étudiants, l'Université de Moncton mise sur un programme nommé « Programme d'appui à la réussite » lequel consiste à développer diverses stratégies d'ordre pédagogique, social, culturel, etc., afin d'appuyer les étudiants dans la réussite de leurs études et ainsi, de les retenir à l'Université de Moncton. Ce programme d'appui doit être offert dans le cadre d'un continuum de formation (des études secondaires jusqu'à la fin des études postsecondaires).

c) La recherche

Des efforts particuliers doivent être déployés au niveau de la recherche. À titre d'information, il est précisé qu'il existe actuellement 7 chaires de recherche du Canada à l'Université de Moncton.

d) Le plan du gouvernement

Afin de respecter les lignes directrices du plan d'action du gouvernement en matière d'éducation postsecondaire, l'Université de Moncton tente de développer de nouvelles mesures ou d'adapter celles qui existent en ce moment. Par exemple, on tente d'améliorer les liens entre les secteurs collégial et universitaire notamment en mettant en place des programmes articulés qui requièrent la participation des deux secteurs d'activité. Aussi, l'Université de Moncton cherche à renforcer la capacité de

recherche dans ses trois campus et ainsi de favoriser l'accroissement du nombre d'étudiants inscrits dans les programmes d'étude de 2^e et 3^e cycle.

Paul Albert, Vice-recteur au Campus d'Edmundston

Étant donné la spécificité régionale de l'Université de Moncton – Campus d'Edmundston, le vice-recteur de ce campus, a surtout mis l'emphase sur l'importance de la collaboration entre son institution et le CCNB afin de miser sur une meilleure offre de services. Il a précisé que les retombées économiques des deux institutions postsecondaires de cette région (Université de Moncton et CCNB) sont considérables : 40 millions de dollars et 230 employés. Afin de relever les défis de l'éducation postsecondaire et ceux associés à la régionalisation, il devient essentiel de miser sur des pistes de solution concrètes comme le rapprochement entre les deux institutions francophones de la région.

La construction prochaine d'un nouvel édifice qui regroupera les secteurs collégial et universitaire sur le campus de l'Université de Moncton à Edmundston permettra non seulement une meilleure intégration des ressources d'éducation postsecondaire dans le Nord-Ouest de la province, mais se traduira par des avantages mutuels pour les deux institutions. Cette cohabitation rendra possible la mise en commun des services et l'arrimage de ces derniers dans plusieurs secteurs (par exemple, la programmation et les installations). L'objectif ultime étant l'amélioration de l'expérience éducative des étudiants. Aussi, il importe de mieux répondre, par l'entremise des divers programmes offerts, aux besoins de formation régionaux et provinciaux.

Bref, cette nouvelle initiative mise de l'avant par le campus d'Edmundston offrirait un modèle exemplaire de collaboration entre deux institutions postsecondaires dans le but de mieux répondre aux besoins de la communauté, de la société et des étudiants.

Jocelyne Roy-Vienneau, Vice-rectrice au Campus de Shippagan

Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice au Campus de Shippagan, a dressé un portrait des lieux en discutant des trois thèmes suivants : les partenariats existants, les particularités régionales du Nord-Est et les perspectives d'avenir.

a) Les partenariats existants

Il existe une histoire de partenariat entre l'Université de Moncton – Campus de Shippagan et le CCNB dans la région du Nord-Est. Pour ne donner que quelques exemples, Jocelyne Roy-Vienneau a fait référence à l'entente entre l'Université de Moncton – Campus de Shippagan et le CCNB de Bathurst en ce qui concerne le programme des sciences infirmières. Moyennant certains frais de location, ce programme offert par l'Université de Moncton est livré à même les locaux du CCNB de Bathurst. Il existe également une entente de services qui fait en sorte que le counseling et la bibliothèque sont disponibles pour les étudiants qui fréquentent les deux institutions postsecondaires. On a également évoqué l'existence d'une entente entre l'Université de Moncton – Campus de Shippagan et le CCNB de la Péninsule acadienne qui permet à ce dernier d'occuper des locaux de l'Université de Moncton-Campus de Shippagan (salles de classe, bureaux administratifs, etc.)

b) Les particularités régionales du nord-est de la province

- a. Territoire et langue :* L'Université de Moncton – Campus de Shippagan dessert un vaste territoire. En effet, si on tient compte de la population de la région Restigouche (environ 34 000 habitants), de la région Chaleur (environ 38 000 habitants) et la région de la Péninsule acadienne (environ 52 000 habitants), on se rend compte que cette institution postsecondaire répond aux besoins d'environ 124 000 habitants, dont la très grande majorité sont francophones.
- b. Caractéristiques économiques :* Les trois régions desservies par l'Université de Moncton – Campus de Shippagan ont comme principal moteur économique les ressources naturelles. Que ce soit dans les secteurs forestier, minier ou de la pêche, on constate qu'au cours des dernières années, ces secteurs ont connu de nombreuses difficultés. De plus, tout porte à croire que cette situation va durer.
- c. Caractéristiques démographiques :* Lors du dernier recensement administré par Statistique Canada, on a constaté que les trois régions que dessert l'Université de Moncton – Campus de Shippagan ont connu une baisse démographique. On tente d'expliquer cette tendance en partie par le fait que plusieurs travailleurs quittent ces régions pour travailler à l'extérieur.

c) Les perspectives d'avenir

Compte tenu de ces spécificités régionales, l'Université de Moncton – Campus de Shippagan tente de se positionner en misant sur de nouvelles orientations. Jocelyne Roy-Vienneau mentionne que ses perspectives d'avenir passent par la prise en compte de ces particularités et de sa capacité à relever les défis qui se présentent.

- 1) Il faut chercher à établir une meilleure articulation et collaboration entre les secteurs universitaire et collégial, et ce, au-delà des partages de services et de locaux. Cette articulation des programmes pourrait être effectuée au niveau de programmes dans les secteurs de spécialisation (par exemple, à l'Université de Moncton – Campus de Shippagan les programmes de Gestion de l'information et de Gestion des zones côtières).
- 2) Il faut concentrer les efforts de recrutement de manière à élargir la base actuelle. On a mentionné que 90 % de la clientèle étudiante régulière à l'Université de Moncton – Campus de Shippagan provient de la grande région du Nord-Est. Or, si on tient compte du fait que le bassin de population de ces régions diminue (selon Statistique Canada), il devient essentiel de sortir des sentiers battus et de déployer des efforts de recrutement ciblant d'autres régions, d'autres pays et auprès des étudiants ayant terminé leur programme de formation au niveau collégial et désirant poursuivre des études au niveau universitaire. Le recrutement pour la région du Nord-Est pose un défi particulier puisque le pourcentage d'étudiants qui désirent étudier en région rurale est moindre en comparaison avec la proportion d'étudiants qui désirent poursuivre des études postsecondaires dans des institutions qui sont localisées dans des plus grands centres urbains.
- 3) La recherche et l'innovation doivent être valorisées davantage. Il faut se rappeler qu'au niveau des institutions postsecondaires, on ne parle pas uniquement d'enseignement; il y a également la recherche et l'innovation qui doivent jouer un rôle important dans ces maisons de formation.

d) Prochaines étapes

En terminant, il a été question de l'importance de ne pas fonctionner en silos afin de développer de nouvelles avenues dans le domaine de l'éducation postsecondaire. À ce titre, il serait pertinent d'adopter une structure organisationnelle de concertation régionale susceptible d'avoir une plus grande influence sur les décideurs du secteur de l'éducation postsecondaire. Cet organisme de concertation

devrait mettre de l'avant des projets qui permettraient de mieux répondre aux besoins du milieu régional et de la province.

L'ACTEUR GOUVERNEMENTAL :

Liane Roy, Sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Afin de dresser l'état des lieux, la sous ministre adjointe a présenté les grandes lignes du plan d'action du gouvernement en matière d'éducation postsecondaire « *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur. Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick* », lancé le 26 juin 2008. Voici les principaux points abordés lors de sa présentation.

a) Les principes directeurs du plan d'action

Les principes sous-jacents à la création de ce plan d'action sont les suivants : un système d'éducation postsecondaire axé sur les étudiants, le respect des langues officielles, un système d'éducation postsecondaire qui mise sur l'accessibilité et « l'abordabilité », la pertinence et la réceptivité, l'intégralité, l'efficacité, la qualité, la responsabilisation et la collaboration.

b) Le besoin urgent d'un changement

Tout comme les autres participants de la table ronde l'ont évoqué, le système d'éducation postsecondaire est confronté à de nombreux défis. Parmi ceux-ci, on retrouve entre autres, le déclin démographique (particulièrement des 18 à 24 ans), le faible taux de participation au niveau des collèges communautaires, les droits de scolarité élevés conséquemment un fort taux d'endettement chez les étudiants, le problème d'accessibilité chez les groupes autochtones, les personnes à faibles revenus et les autres groupes sous-représentés, une insuffisance au niveau de la formation appliquée chez les travailleurs spécialisés, une faible correspondance entre les formations offertes dans les institutions postsecondaires et les besoins du marché du travail, etc.

c) Le plan d'action pour la transformation

Pour relever ces défis, le plan d'action gouvernemental propose que le système d'éducation postsecondaire soit axé sur les étudiants. De plus, le système de collège communautaire doit être moderne et le système universitaire davantage axé sur la collaboration. La formation doit être

améliorée et les possibilités en matière d'apprentissage appliqué doivent être accrues. Une plus grande collaboration, efficacité et responsabilisation devient nécessaire. Finalement, le système d'éducation postsecondaire doit être de haute qualité, permettre de mesurer les progrès et fournir un soutien à la transformation.

d) Mesures concrètes mises de l'avant

À la lecture de ce plan d'action, il est possible de constater que plusieurs mesures concrètes ont été envisagées par le gouvernement provincial. Au total, 33 mesures ont été retenues dans ce plan d'action; certaines ont déjà été mises en place et d'autres sont en cours de développement ou à venir.

6.2 TABLE RONDE « Passer à l'action : le point de vue de chercheurs et d'intervenants clés »

Une seconde table ronde était destinée à présenter le point de vue de chercheurs et d'intervenants clés en matière d'éducation postsecondaire afin d'examiner diverses pistes d'action novatrices et d'alimenter la réflexion des participants du rendez-vous citoyen.

Mathieu Gingras, Conseiller en recrutement et promotion – Université de Moncton

Dans sa présentation, Mathieu Gingras a insisté sur l'importance de l'identité culturelle des institutions postsecondaires francophones de la province, tant collégiale qu'universitaire, de même que sur la pertinence de la création de partenariats entre ces deux secteurs. Selon cette perspective, les institutions postsecondaires francophones de la province devraient permettre aux apprenants qui les fréquentent de développer un sentiment d'appartenance et une identité culturelle propre à l'institution et reflétant les réalités de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. D'autre part, la création de partenariats entre le secteur collégial et universitaire est essentielle si on veut viser une plus grande ouverture vers le monde et miser sur un recrutement plus intensif sur le plan international.

Bref, il faudrait substituer au système de compétition entre collèges et universités comme entre les campus de l'Université de Moncton un modèle qui serait axé davantage sur la collaboration et la complémentarité.

Réal Allard, Chercheur associé à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et au Centre de recherche et de développement en éducation

Réal Allard, chercheur associé à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et au Centre de recherche et de développement en éducation a présenté l'état de sa réflexion et a fait référence à une récente étude pancanadienne à laquelle il a participé.¹

En 2006 et 2007, tout près de 5 000 élèves de la 12^e année en provenance d'écoles francophones en milieu minoritaire de neuf provinces et deux territoires ont été approchés dans le cadre de cette enquête. Tout comme son titre l'indique, cette étude a comme principal objectif d'observer les aspirations éducationnelles des élèves de la 12^e année des écoles francophones en milieu minoritaire à travers le pays (dont les régions suivantes : Atlantique, Nouveau-Brunswick, Ontario et Ouest/Nord) et d'analyser les divers facteurs qui pourraient influencer leurs intentions d'entreprendre des études postsecondaires.

a) Aspirations éducationnelles

Selon cette étude, près de 90 % des élèves ont manifesté une forte intention d'entreprendre des études postsecondaires. La région ayant la proportion la plus élevée d'élèves ayant fortement l'intention d'entreprendre des études postsecondaires serait le Nouveau-Brunswick (87,9 %).

Intention d'entreprendre des études postsecondaires					
	N.-B.	Atlantique	Ontario	Ouest/Nord	TOTAL
Intention faible (%)	2,4	5,6	2,9	3,5	2,7
Intention modérée (%)	9,6	15,0	10,7	12,2	10,2
Intention forte (%)	87,9	79,4	86,4	84,3	87,1

Réal Allard, Kenneth Deveau et Rodrigue Landry (2009). « Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire – Sommaire », *Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire*, Montréal (Québec), page 8.

b) Probabilité de poursuivre des études en français

Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage d'élèves qui envisagent fortement d'entreprendre leurs études postsecondaires dans la langue de Molière serait deux fois plus élevé que celui de la région Atlantique.

¹ Réal Allard, Kenneth Deveau et Rodrigue Landry (2009). « Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire – Sommaire », *Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire*, Montréal (Québec)

Par ailleurs, la proportion pour cette même catégorie est de près de six élèves sur dix (57,2 %) pour la région de l'Ontario et un peu plus de quatre sur dix (42,7 %) pour la région Ouest/Nord.

Probabilité d'entreprendre des études postsecondaires en français					
	N.-B.	Atlantique	Ontario	Ouest/Nord	TOTAL
Faible : 0 – 35 % (%)	13,4	46,5	23,4	33,6	18,5
Modérée : 36 – 65 % (%)	15,3	18,1	19,4	23,8	17,2
Forte : 66 – 100 % (%)	71,4	35,6	57,2	42,7	64,1
<small>Réal Allard, Kenneth Deveau et Rodrigue Landry (2009). « Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire – Sommaire », <i>Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire</i>, Montréal (Québec), page 10.</small>					

Pour ceux qui ne considèrent que faiblement ou modérément la possibilité d'entreprendre des études postsecondaires en français, cette enquête a permis de déceler quatre types d'obstacles. Par ordre d'importance, ces obstacles sont les suivants:

- « la faiblesse des notes en français (près de deux élèves sur dix estiment qu'il s'agit d'un obstacle majeur,
- la distance d'une institution postsecondaire francophone (environ un élève sur dix estime qu'il s'agit d'un obstacle majeur,
- la préférence pour les études en anglais (presque un élève sur dix estime qu'il s'agit d'un obstacle majeur) et
- des faibles montants et nombre des bourses pour les études postsecondaires en français (un peu plus d'un élève sur vingt considère qu'il s'agit d'un obstacle majeur). »²

c) Intention de faire carrière dans sa région

De façon générale, la proportion d'élèves qui avancent avoir fortement l'intention de faire carrière dans leur région d'origine est relativement faible (34,8%). Particulièrement pour la région Atlantique, cette proportion représente à peine le quart des répondants. De plus, l'étude nous permet de faire le constat suivant :« la qualité des services dans la région serait aussi liée à l'intention d'y faire carrière, mais de façon moins importante que la confiance et la probabilité d'y trouver un travail. »³

² Idem, page 10.

³ Idem, page 12.

Force de l'intention de faire carrière dans sa région					
	N.-B.	Atlantique	Ontario	Ouest/Nord	TOTAL
Faible (%)	28,0	34,4	20,6	18,1	24,8
Modérée (%)	38,4	38,9	42,5	48,6	40,4
Forte (%)	33,6	26,7	36,9	33,3	34,8
Réal Allard, Kenneth Deveau et Rodrigue Landry (2009). « Et après le secondaire? Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12 ^e année d'écoles de langue française en situation minoritaire – Sommaire », <i>Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire</i> , Montréal (Québec), page 11.					

Conclusion :

Lors de sa présentation, Réal Allard a également présenté quelques pistes de solution pouvant permettre de contrer les obstacles potentiels et les défis liés aux pertes d'effectifs dans le système d'éducation postsecondaire francophone, tels que les abandons scolaires et la faible transmission du français comme langue maternelle, et ce, particulièrement chez les couples exogames. Ces pistes d'action sont les suivantes :

- 1) Améliorer les connaissances en matière de financement des études postsecondaires
- 2) Procéder à une campagne nationale de sensibilisation
- 3) Analyser les divers programmes d'études du secteur collégial et universitaire francophone afin de déterminer s'ils comportent une certaine composante « conscientisante » en ce qui concerne la communauté francophone et acadienne
- 4) Assurer la présence d'une composante « conscientisante » en ce qui a trait à la communauté francophone et acadienne dans tous les programmes d'études des collèges et des universités.

Joseph Berger, Agent – Politiques et recherches à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Dans sa présentation, Joseph Berger a d'abord rappelé le mandat de la Fondation qui est celui d'améliorer l'accès aux études postsecondaires au Canada. Il a ensuite développé les trois thèmes suivants :

a) L'accessibilité aux études postsecondaires

Dans un premier temps, il importe de bien cibler les efforts en matière d'accès aux études postsecondaires. Il est urgent d'agir en ce sens surtout si l'on considère que les faibles taux de natalité auront assurément un impact direct sur le nombre éventuel d'étudiants et de diplômés. De plus, la situation économique actuelle fait en sorte qu'il est encore plus nécessaire d'acquérir des compétences qui ne peuvent être développées que dans le cadre d'une formation postsecondaire.

Par ailleurs, il a été mentionné que les efforts pour améliorer l'accès aux études postsecondaires doivent cibler particulièrement les groupes sous-représentés, tels que les étudiants en provenance de familles à faibles revenus, de familles dont les parents n'ont pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires, les autochtones, les jeunes francophones en situation minoritaire, etc. Depuis les années 1990, on a surtout investi dans des mesures fiscales qui privilégient les étudiants de familles riches, et ce, au détriment des familles moins bien nanties. Ainsi, la majorité des sommes investies par nos gouvernements pour soutenir les étudiants ne tiennent pas compte du réel besoin financier. En somme, le système serait un échec sur le plan de la question de l'équité (les efforts de soutien ne sont pas dirigés vers les étudiants qui en ont le plus besoin) et de l'efficacité (les efforts de soutien financier aident en majorité les étudiants qui pourraient très bien avoir accès aux études postsecondaires même si ces mesures de soutien ne leurs étaient pas destinées).

b) Endettement étudiant et soutien financier

À ce jour, la dette moyenne des étudiantes et étudiants qui poursuivent des études universitaires au Nouveau-Brunswick et qui reçoivent une forme d'aide financière aux études s'élève à près de 8 000 \$ par année; un total de 32 000 \$ pour un étudiant qui termine un baccalauréat (4 ans) en comparaison à la moyenne nationale qui est d'environ 24 000 \$. Aussi, la seule province dont le niveau d'endettement est supérieur à celui du Nouveau-Brunswick est la Nouvelle-Écosse.

Tout comme l'a souligné Joseph Berger, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a créé un volet d'études afin d'en apprendre davantage à propos de l'intérêt à poursuivre des études postsecondaires sans abandonner, et ce, nonobstant le fardeau financier qui s'impose. Les études menées prouvent qu'il existe un lien direct entre le décrochage postsecondaire et l'endettement étudiant; le décrochage augmente en fonction de la dette étudiante. Elles démontrent également que les programmes de bourses d'études axées sur les réels besoins financiers des étudiants offerts par la

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire contribuent à augmenter les probabilités qu'un étudiant poursuive et complète un programme d'études postsecondaires quelconque.

Une mesure de soutien financier tel un plafond d'endettement aurait deux effets positifs importants : d'une part, il contribuerait à diminuer la dette moyenne des étudiants de la province à un niveau plus près de la moyenne canadienne et, d'autre part, il permettrait de mieux cibler les efforts en matière d'aide financière offerte aux étudiants qui démontrent un réel besoin financier, un besoin qui, trop souvent, représente un obstacle de taille à leur réussite scolaire.

c) Mesures d'intervention innovantes

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire évalue actuellement un programme innovateur en matière de soutien pour les étudiants qui désirent poursuivre des études postsecondaires. Tel qu'expliqué par Joseph Berger, ce programme, qui s'appelle « *Un avenir à découvrir* », comporte deux volets.

Dans un premier temps, le volet « *Explorez vos horizons* » présente aux étudiants du secondaire de nombreux choix de carrière et de programmes d'études postsecondaires afin de les aider à prendre des décisions éclairées quant à leur avenir et aux diverses possibilités de carrières et de professions qui s'offrent à eux.

En deuxième lieu, le volet « *Fonds du savoir* » encourage les étudiants à envisager la poursuite vers des études postsecondaires en permettant de déposer dans un compte en fiducie établi à leur nom, un montant de 8 000 \$. La totalité des sommes accumulées pourra être récupérée une fois leurs études secondaires terminées et leur admission complétée dans un établissement d'éducation postsecondaire. Précisons que ce deuxième volet ne s'adresse qu'aux étudiantes et étudiants en provenance de familles dont le revenu est inférieur à la médiane provinciale.

Les études de faisabilité d'un tel programme ne sont pas encore complétées, mais il est certes pertinent du fait qu'il permet de cibler des étudiants du secondaire afin de leur permettre d'être mieux préparés quant à leur choix de programme et à leur situation financière.

7. VERS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE :

Munis d'une vision et inspirés par les propos des différents conférenciers, les participants ont convenu d'une stratégie de développement de l'éducation postsecondaire qui comporte, pour chacune des orientations stratégiques, des moyens à mettre en œuvre ainsi que les acteurs concernés par la démarche (voir les tableaux suivants).

Tableau 5
LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE POUR RÉALISER LA
VISION DE LA COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Composantes	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Réduction de l'endettement et financement adéquat	Créer un plafond de l'endettement étudiant	Instaurer un plafond de l'endettement et augmenter le financement pour les institutions de l'ÉP	Limiter l'endettement étudiant (plafond maximal)	Établir un plafond de l'endettement à court terme pour ensuite viser la gratuité de l'ÉP à plus long terme
Accessibilité accrue, stratégie de recrutement et culture de réussite des étudiants	Faciliter l'accès et l'intégration des étudiantes et étudiants au niveau postsecondaire Valoriser l'apprentissage	S'assurer d'un meilleur arrimage entre le système public et postsecondaire (continuum). Mettre en place un mécanisme de concertation entre les institutions de langue française.	Promouvoir l'ÉP (développer une culture d'apprentissage et favoriser le développement de l'ÉP en ayant recours à une campagne de marketing)	Créer un continuum de la formation tout au long de la vie.
Accroître la vitalité des institutions et favoriser l'épanouissement des Acadiennes et Acadiens et les francophones		Promouvoir, renforcer et assurer l'autonomie des institutions francophones. Identifier les moyens nécessaires pour renforcer la vitalité des institutions.	Urgence d'améliorer le niveau d'alphabétisme des francophones (66 % n'atteignent pas le niveau 3 de littératie)*. Importance de définir les rôles de chacun des acteurs.	
Adaptation de l'ÉP à son environnement	Prise en compte des différentes valeurs générationnelles dans les formations			Reconfigurer et créer des programmes en fonction des nouvelles réalités, sociales, économiques, etc. Outiller les étudiants pour travailler dans un marché international. Valoriser la mobilité entre régions du Nouveau-Brunswick, à l'échelle pancanadienne et internationale, par le biais de partenariats et d'échanges entre les institutions.

*+ Le Commissaire aux langues officielles estime que ces résultats sont alarmants et qu'une telle situation peut représenter un obstacle pour le développement sain des communautés francophones. Plus précisément, au Nouveau-Brunswick, « 48 p.cent des jeunes de 16 à 24 ans n'atteignent pas le niveau 3 de littératie, le minimum requis pour bien fonctionner dans la société canadienne. Ce taux augmente à 66 p. cent pour l'ensemble de la population francophone de la province et est considérablement plus élevé que chez les anglophones de la province. » Graham Fraser, Commissaire aux langues officielles, Notes pour une allocution au Symposium de l'Atlantique de l'Association des enseignantes et enseignants du Nouveau-Brunswick, Moncton, 6 novembre 2008. (http://www.ocol-clo.gc.ca/html/speech_discours_06112008_f.php)

7.1 Réduction de l'endettement et financement adéquat

Les participants ont retenu la réduction de l'endettement étudiant comme l'une des principales orientations stratégiques. Cette mesure revêt une importance particulière du fait qu'elle permettrait de rendre les études postsecondaires plus accessibles à tous et d'encourager la poursuite vers des études de 2^e et 3^e cycle. Plusieurs participants estiment que cela pourrait freiner l'exode des jeunes, car plusieurs choisissent de partir pour étudier dans des universités ou collèges à l'extérieur de la province et y demeurent par la suite. Il est important de donner la chance à ces diplômés de débiter leur vie d'adulte avec un endettement moindre. Il faut voir que l'endettement des étudiantes et étudiants de la province ne cesse d'augmenter et que la moyenne de la dette est actuellement à plus de 32 000 \$ par personne.

Pour y arriver, les initiatives suivantes devraient être mises de l'avant : exercer du lobbying auprès des politiciens; procéder à une évaluation des programmes de financement existants afin de voir si la redistribution de ces fonds peut répondre plus adéquatement aux besoins des étudiants; rendre plus efficaces et efficients les programmes de prêts et bourses actuels; trouver une formule permettant d'éliminer les intérêts sur les prêts bancaires encourus durant la période des études pour les étudiants qui ne sont pas éligibles aux programmes de prêts et bourses des niveaux provincial et fédéral. On a également insisté sur le fait que l'établissement d'un plafond d'endettement pourrait permettre d'améliorer la situation actuelle. Cela dit, certains estiment qu'il est essentiel d'avoir comme objectif l'atteinte de la gratuité de l'éducation postsecondaire d'ici 10 à 15 ans. D'autres croient que l'éducation postsecondaire devrait être gratuite seulement pour les étudiantes et étudiants qui proviennent de familles à faibles revenus.

Enfin, les participants ont proposé une liste d'acteurs qui devraient être impliqués dans la réalisation de cette orientation stratégique : l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (AENB) et ses associations étudiantes francophones membres, l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton en collaboration avec les divers syndicats concernés et les associations acadiennes et francophones (par exemple la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, la Société nationale de l'Acadie, l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, etc.) (Voir tableau 6).

7.2 Accessibilité accrue, stratégie de recrutement et culture de réussite

Quatre orientations stratégiques ont été formulées relativement à cet enjeu : valoriser l'éducation postsecondaire; faciliter l'intégration des apprenants; assurer un meilleur arrimage entre le système d'études secondaires public et le système d'éducation postsecondaire; travailler en faveur de l'alphabétisation.

7.2.1 Valorisation de l'éducation postsecondaire par ou pour les Acadiens et francophones

L'amélioration de l'accès au système d'éducation postsecondaire passe d'abord, selon les participants, par la valorisation de l'éducation postsecondaire pour et par les Acadiens et francophones tout au long de la vie. Le défi de rendre le système d'éducation postsecondaire francophone accessible s'inscrit dans le cadre d'un projet de société qui implique l'engagement de tous les acteurs concernés. L'apprentissage étant un processus qui s'échelonne sur toute une vie, il importe de développer une culture de l'apprentissage qui permet de stimuler et de développer l'intérêt pour l'éducation postsecondaire et d'encourager davantage la recherche. Il est important de créer un continuum de l'éducation, et ce, de la petite enfance jusqu'à la formation continue, et ainsi, d'impliquer toutes les composantes du système (collèges, universités, classes d'alphabétisation, etc.). Cette mesure est importante puisqu'il est établi que les occasions d'emplois augmentent pour ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires.

Pour atteindre cet objectif, il importe de recourir à une campagne de valorisation de l'éducation et de la formation postsecondaire. On pourrait, par exemple, encourager les institutions postsecondaires francophones de la province à contribuer financièrement à une campagne de valorisation générale de l'éducation postsecondaire. Des leaders de la communauté, diplômés de l'une ou l'autre de ces institutions postsecondaires, pourraient agir à titre de champions et participer à la promotion de l'éducation postsecondaire. De même, on pourrait impliquer davantage la jeunesse acadienne dans divers projets de promotion. Aussi, il faudrait s'assurer de valoriser tous les types de formation postsecondaire, que ce soit au niveau des métiers, des formations techniques ou encore des formations universitaires. Cette campagne de valorisation permettrait de rejoindre un plus grand nombre de personnes en employant des moyens variés (dépliants, télévision, radio, internet, etc.).

Cet effort de valorisation des études postsecondaires devrait s'adresser aux plus jeunes en insistant sur l'importance de viser l'excellence et en spécifiant les bénéfices que cela peut leur apporter tant au plan professionnel que personnel. D'autres moyens novateurs doivent être considérés : le fait d'offrir à tous les parents l'information pertinente relative aux études postsecondaires (ex. des mentors pourraient les informer sur les coûts des études, la variété des programmes offerts, etc.); l'accès à un service d'orientation dans les écoles afin de mieux répondre aux besoins des étudiants dans la poursuite de leurs études au niveau postsecondaire; la présence à des salons de maternité en y installant des kiosques ou encore en développant d'autres projets de type « Un avenir à découvrir »⁴. L'idée centrale étant d'informer davantage les parents et les enfants afin qu'ils soient mieux en mesure de faire un choix éclairé.

Les principaux partenaires dans ce dossier seraient le Forum de concertation (secteur de l'éducation) les gouvernements et la communauté. Cela dit, il est important d'impliquer également des intervenants qui n'ont pas nécessairement un lien direct avec le secteur de l'éducation postsecondaire soit des représentants des aînés, représentants de l'association des loisirs, etc. Ces acteurs auraient pour mandat de procéder à l'identification d'objectifs réalistes susceptibles d'améliorer l'accessibilité à l'éducation postsecondaire.

7.2.2 Faciliter l'accès et l'intégration des étudiantes et étudiants à l'éducation postsecondaire

Les participants ont évoqué la nécessité de faciliter l'intégration à l'éducation postsecondaire. Pour y arriver, ils proposent de sensibiliser le Conseil des recteurs et les associations étudiantes francophones. Il faudrait également avoir des référents allant au-delà des critères académiques et facilitant, par exemple, la reconnaissance des acquis. À ce titre, le Consortium d'apprentissage appliqué et de formation annoncé dans le plan d'action du gouvernement et les organismes de concertation associés au marché de l'emploi pourrait être impliqué. Un troisième moyen a été identifié, soit celui de multiplier les services d'aide aux apprenantes et apprenants confrontés à des défis non académiques. Enfin, les participants ont mentionné qu'il fallait trouver des moyens concrets pour renforcer l'intégration des étudiants internationaux, notamment au niveau de la

⁴ Pour de plus amples informations concernant ce projet conjoint de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, vous pouvez consulter le site Web suivant : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ppFTD.asp>, page consultée le 15 avril 2009, [En ligne].

structure d'accueil. Pour y arriver, ils ont évoqué la nécessité de voir les institutions postsecondaires francophones exercer un leadership en ce domaine, en offrant par exemple, des services adaptés aux besoins particuliers de cette population étudiante.

7.2.3 S'assurer d'un meilleur arrimage entre le système public d'éducation et le système d'éducation postsecondaire

Afin de s'assurer d'un meilleur arrimage entre le système d'éducation secondaire et postsecondaire, les participants estiment qu'il faudrait miser sur la concertation entre les institutions d'éducation postsecondaire en y intégrant également les écoles secondaires francophones de la province. Il y aurait lieu d'élargir le dialogue en mettant en place un mécanisme permanent de concertation entre les acteurs : les représentants du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, les représentants du ministère de l'Éducation, l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, les associations étudiantes francophones, les anciens des polyvalentes francophones de la province (par l'entremise d'une Fédération des anciens étudiants des polyvalentes francophones du Nouveau-Brunswick), les jeunes, etc. De tels échanges permettraient de mieux comprendre les défis auxquels sont confrontés les étudiants du secondaire qui désirent poursuivre des études postsecondaires. Il devient essentiel que les acteurs travaillent en complémentarité et de favoriser le développement de réseaux autour d'intérêts communs.

7.3 Renforcer la vitalité des institutions et favoriser l'épanouissement des Acadiens et francophones

En ce qui a trait à la construction et au développement identitaire, les participants ont mentionné qu'il était essentiel de promouvoir, renforcer et assurer l'autonomie des institutions secondaires et postsecondaires francophones. De plus, pour favoriser la vitalité de ces institutions et l'épanouissement des communautés acadiennes et francophones, il serait nécessaire de mettre l'emphase sur la présence de la culture acadienne et francophone au sein du système d'éducation. Pour ce faire, on suggère divers moyens tels la création de groupes de travail pour traiter de la question de la construction identitaire au niveau postsecondaire, la réévaluation de la Semaine de la fierté française dans le but d'en renforcer l'impact, la promotion d'histoires à succès en lien avec la

construction identitaire en les intégrant dans les programmes de formation, et enfin, le développement de stages et de programmes adaptés à l'identité acadienne et francophone. Il restera à identifier des acteurs spécifiques pour porter ce dossier.

Le *niveau d'alphabétisme* est un autre défi dont il faut tenir compte pour améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires. Or, selon les participants, on ne connaît que très peu les acteurs impliqués et encore moins leurs rôles. De plus, une stratégie appropriée en matière d'alphabétisation permettrait à un plus grand nombre de poursuivre des études postsecondaires. Selon les participants, un moyen original serait d'encourager les étudiantes et les étudiants en éducation à faire leurs stages dans des classes d'alphabétisation. D'autres participants ont suggéré que des étudiants en éducation et d'autres ressources pourraient être invités à concevoir des jeux pédagogiques pour permettre de réaliser une plus grande avancée en ce domaine. Il a aussi été proposé de recourir à l'informatique dans les centres d'accès communautaires afin de pouvoir mieux relever les défis liés à l'alphabétisation. Pour porter ce dossier, on propose de réunir des représentants des ministères intéressés au dossier de l'alphabétisation, la Fédération de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick ainsi que ses partenaires.

7.4 Adaptation de l'éducation postsecondaire à son environnement

7.4.1 Reconfiguration et création de programmes en fonction des nouvelles réalités sociales, culturelles et du milieu de travail.

Afin de s'assurer que le système d'éducation postsecondaire puisse s'adapter de façon continue aux nouvelles réalités sociales, culturelles ainsi qu'à l'évolution du milieu du travail, les participants ont estimé qu'il fallait étudier la possibilité d'une reconfiguration des programmes existants et de création de nouveaux programmes. Il faudrait suivre de près les travaux du Consortium d'apprentissage appliqué et de formation dans les diverses régions francophones de la province (Nord-ouest, Nord-est, Sud-est).

Par ailleurs, les participants au Rendez-vous estiment qu'il y aurait lieu, par l'entremise de partenariats et d'échanges entre les institutions d'éducation postsecondaire, de trouver de nouveaux moyens pour valoriser la mobilité entre les régions du Nouveau-Brunswick et sur le plan national.

Bien que l'on reconnaisse l'existence de programmes d'échange favorisant les partenariats entre étudiants, institutions postsecondaires et autres structures de formation et de recherche, il s'avère nécessaire d'élaborer de nouveaux outils pour favoriser la mobilité de la population étudiante sur le plan international. En d'autres mots, il faut s'assurer que la reconfiguration des programmes d'études permette de former des personnes capables d'intervenir partout à travers le monde. Il a été suggéré de créer des groupes de concertation régionaux ayant pour mandat principal de trouver des pistes de solutions concrètes qui permettront de s'adapter à ces nouvelles réalités (sociales, politiques, culturelles et du milieu du travail) et pour mieux répondre aux besoins des régions.

7.4.2 Prise en compte des différentes valeurs générationnelles dans les formations

Pour que le système d'éducation postsecondaire puisse demeurer compétitif, des participants ont souligné l'importance d'adapter les domaines de formation en fonction des valeurs des différentes générations. De plus, il faudrait permettre des apprentissages concrets basés sur les relations intergénérationnelles et le transfert d'expertise. Des discussions entre des représentants des institutions postsecondaires, des gestionnaires, du corps professoral et de la population étudiante, pourraient s'avérer utiles pour pouvoir mieux répondre à ces besoins. On suggère également d'intégrer dans le curriculum des programmes des notions relatives à ses valeurs afin de sensibiliser davantage les étudiants à ce sujet.

Tableau 6
LES MOYENS ENVISAGÉS ET LES ACTEURS À IMPLIQUER
DANS LA MISE EN ŒUVRE

1. Un système d'éducation postsecondaire financé adéquatement et abordable

Orientation stratégique : Réduire l'endettement des apprenantes et apprenants

Moyens envisagés :

- Instaurer un plafond d'endettement
- Pression politique
- Partenariats, collaborations
- Redistribution de l'argent des programmes déjà existants
- Programmes prêts/bourses améliorés
- Aucun intérêt sur les prêts bancaires pour apprenantes et apprenants

Acteurs :

- Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (AENB) et ses associations étudiantes francophones membres
- Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (incluant le personnel de soutien)
- Les divers syndicats en lien avec l'éducation postsecondaire
- Les associations acadiennes et francophones (ex. la Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick, la Société Nationale de l'Acadie, l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, etc.)

2. Un système d'éducation postsecondaire accessible

Orientation stratégique A : valoriser l'éducation postsecondaire par et pour les Acadiens, Acadiennes et francophones tout au long de la vie

Moyens envisagés :

- Créer un continuum de l'éducation pour faciliter l'apprentissage tout au long de la vie : petite enfance, formation de base, formation continue (collèges, universités, classes d'alphabétisation, etc.)
- Faire une campagne d'envergure de valorisation de l'éducation et de la formation postsecondaire, et ce, dans toutes ses dimensions
- Un kiosque dans un salon de maternité, projet entrepreneurial, universitas, projet de type « un avenir à découvrir », etc.
- Mieux informer les parents et les enfants à ce sujet en permettant à ces derniers de faire de meilleurs choix de carrière

Acteurs :

- Forum de concertation – secteur de l'éducation
- Les gouvernements
- La communauté
- Les autres groupes concernés de près ou de loin par cette question. Les intervenants qui ne sont pas directement en lien avec le secteur de l'éducation postsecondaire, mais qui s'intéressent tout de même au dossier (ex. représentants du groupe des aînés, associations des loisirs, etc.)

Orientation stratégique B : Faciliter l'accès et l'intégration à l'éducation	
Moyens envisagés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir des référents qui vont au-delà des critères académiques pour reconnaître l'expérience vécue – reconnaissance des acquis ○ Renforcer l'intégration des apprenantes et apprenants internationaux – structure d'accueil ○ Avoir plus de services pour aider les apprenantes et les apprenants qui rencontrent des défis non académiques 	Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> ● Conseil des recteurs ● Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CRPCCNB) ● Associations étudiantes ● Consortium d'apprentissage appliqué et de formation ● Groupes de concertation (incluant le marché du travail) ● Institutions postsecondaires francophones

Orientation stratégique C : S'assurer d'un meilleur arrimage entre le système d'éducation public et celui de l'éducation postsecondaire (continuum)	
Moyens envisagés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Étudier la possibilité d'une meilleure gestion ministérielle au niveau de l'éducation (meilleur arrimage entre les secteurs de l'éducation secondaire et postsecondaire, dans une perspective de continuum) ○ Mise sur pied d'un mécanisme de concertation entre les institutions de langue française et les écoles secondaires francophones de la province ○ Développer des stratégies en réseau (formation d'un réseau entre les institutions francophones autour d'intérêts communs) ○ Travailler en complémentarité et éviter le fonctionnement en silos, regarder l'impact de chacune des pistes de solution sur l'ensemble (lors de la mise en exécution des pistes de solutions proposées) 	Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> ● Représentant.e.s du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ● Représentant.e.s du ministère de l'Éducation ● Université de Moncton ● Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick ● Associations étudiantes francophones ● Anciennes et anciens des polyvalentes francophones de la province (par l'entremise d'une Fédération des anciennes et anciens des polyvalentes francophones du Nouveau-Brunswick) ● Les jeunes

Orientation stratégique D : Travailler en faveur de l'alphabétisation	
Moyens envisagés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Définir le rôle des acteurs (selon les participants et participantes, il y a une méconnaissance des acteurs en ce domaine et de leurs rôles respectifs. D'où l'importance d'effectuer un travail de restructuration et de débroussaillage à ce 	Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> ● Les ministères ayant des intérêts communs envers la cause de l'alphabétisation ● Fédération de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick et leurs principaux partenaires

niveau) o Alphabétisation	
------------------------------	--

3. Une éducation postsecondaire qui favorise la construction et le développement identitaire

Orientation stratégique : *Promouvoir, renforcer et assurer l'autonomie des institutions francophones*

Moyens envisagés :

- o Travailler à identifier les moyens nécessaires pour renforcer la vitalité des institutions et assurer le développement et l'épanouissement des communautés acadiennes et francophones

Acteurs :

(à déterminer)

4. Un système d'éducation postsecondaire qui s'adapte de façon continue aux nouvelles réalités sociales, politiques, culturelles et du milieu du travail

Orientation stratégique A : *Reconfigurer et créer des nouveaux programmes en fonction des nouvelles réalités sociales*

Moyens envisagés :

- o Mieux outiller les apprenantes et apprenants afin qu'ils soient mobiles et capables de travailler sur le marché international
- o Création de groupes de concertation régionaux pour examiner des pistes de solution face à ces nouvelles réalités
- o Valoriser la mobilité entre les régions du Nouveau-Brunswick ainsi qu'au plan national et international. Développer des partenariats et favoriser des échanges entre les institutions d'éducation postsecondaire

Acteurs :

- Créer des groupes de concertation régionaux pour trouver des pistes de solution concrètes pour s'adapter à ces nouvelles réalités et pour mieux répondre aux besoins régionaux

Note : on suggère de surveiller de près le travail qu'effectuera le Consortium d'apprentissage appliqué et de formation de diverses régions de la province (Nord-ouest, Nord-est, Sud-est)

Orientation stratégique B : *Adapter les domaines de formation en prenant en compte les différentes valeurs générationnelles*

Moyens envisagés :

- o Permettre des apprentissages concrets basés sur les relations intergénérationnelles et le transfert d'expertise
- o Intégrer dans le curriculum des notions par rapport aux nouvelles réalités politiques, sociales, culturelles et du milieu du travail

Acteurs :

- Partenariats entre institutions postsecondaires et leurs structures (gestionnaires, corps professoral et population étudiante)

CONCLUSION

Rappelons que les résultats présentés dans le présent document ont été validés par les participants lors de la dernière session du Rendez-vous citoyen. Toutefois, pour s'assurer de la réussite de l'exercice, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick devra mettre en place un mécanisme de suivi et voir à engager les diverses parties prenantes. De même, il faudra compter sur l'acteur gouvernemental car une volonté politique est nécessaire pour faire en sorte que la vision proposée par les participants au Rendez-vous se concrétise. Il importe donc de s'assurer que les responsables du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, soient impliqués dans la mise en œuvre.

À ce titre, il est intéressant de rappeler les propos rassurants tenus par le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail lors de la dernière session du rendez-vous citoyen. En effet, le ministre Donald Arseneault a mentionné que c'était là le début d'un dialogue entre le gouvernement et la SANB et que cette initiative avait offert une occasion unique d'échanger et de se concentrer sur les générations futures. Il a souligné la contribution de son ministère à l'organisation du Rendez-vous et mentionné qu'il ferait assurément un suivi à ces délibérations. Le ministre s'est engagé à mettre sur pied des mécanismes de suivi, tant au niveau politique qu'administratif et de faire circuler le rapport auprès des autres ministères. De plus, il estime qu'il serait important de poursuivre le dialogue sur une base régulière.

Le ministre tenait à réitérer son engagement envers la dualité linguistique. Il a également fait mention de nouvelles mesures ciblées pour les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire comme le gel des droits de scolarité, une aide au remboursement de la dette ainsi qu'un programme de réduction de la dette pour l'achèvement des études dans le délai prévu (une remise pour 100 % de la portion provinciale du prêt étudiant qui dépasse 26,000 \$). Par l'adoption de telles mesures, le gouvernement cherche à ramener le niveau d'endettement moyen des étudiants du Nouveau-Brunswick plus près de la moyenne nationale.⁵

De son côté, Jean-Marie Nadeau, président de la SANB a mentionné que ce n'est pas tous les jours que les étudiants, la population, les fonctionnaires et les dirigeants des maisons d'enseignement

⁵ Le budget d'éducation postsecondaire, Formation et Travail en hausse de 58,3 millions, Communiqué de presse du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Nouveau-Brunswick, 1 avril 2009.

postsecondaire sont à la même table pour discuter de l'avenir de ce secteur pour la communauté acadienne. Selon lui, nous en ressortons plus forts et plus responsables face à une question fondamentale. Il a ajouté que la SANB n'a guère d'autre choix que de jouer un rôle de chien de garde en ce domaine car il s'agit là d'un dossier d'une grande importance pour la communauté.

Pour terminer, le comité organisateur estime que l'ampleur du travail réalisé dans les ateliers et tout au long de cet exercice de participation citoyenne montre bien la volonté et la détermination des Acadiens et francophones de la province de s'engager pour trouver des solutions qui leur permettront de relever les défis de l'éducation postsecondaire. Enfin, cet exercice de délibération semble confirmer l'importance d'impliquer les citoyens dans le processus décisionnel. Il s'agit là d'une condition essentielle au développement et à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.